

Service Pénitentiaire

Handwritten notes in red ink at the top right of the page.

Prison de Ruhengeri

Nom : KALIZHA

Origine : Rukoro

Chefferie : Imulera

Territoire : Ruhengeri

Profession : Contracté

N° du R.E. : 5672

Formule dactyloscopique : _____

Arrêté le : 18/4/52

Condamné le : 18/4/52 *15 jours S.P.P.*
50 frs Am ou 10 jours S.P.S.
20 frs F.I. ou 7 jours C.P.C.

1/4 de peine : _____

Sorti le : 3/5/52 ou 13/5/52 ou 14/5/52

Transféré le : _____

Rapatrié le : _____

Expulsé le : _____

Décédé le : _____

LE GARDIEN,
P.O. [Signature]



Billet d'élargissement.

Le nommé KALIZA
fils de Ndabiroa, et de Buhayiro
Chefferie Mulera, sous-chefferie Mukarungu
colline Bukoko, race Wakutu
territoire de Buhengeri
condamné par le Tribunal de Police de Buhengeri
en date du 19/11/52
a été élargi après avoir subi sa peine de servitude pénale de 15 jours
de servitude pénale subsidiaire de —
a (ou le) contrainte par corps de

Buhengeri le 18/11 1952

Le Gardien de Prison,

P. O. Liffes

RÉQUISITION

N° du Rôle 44/NEV

A FIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL DE POLICE DE Rubengeri

Le Juge du Tribunal de Police de Rubengeri

En vertu de l'art. 142 et suivants du Décret du 11 juillet 1923.

Requiert M. NÉVEJANS Samuel, gardien de la prison de

Rubengeri de maintenir en détention le nommé KALIZA
fils de Ndahirora (+) et de Bushayira (ex)

originaire de Ruboro, chefferie de Ruboro

Territoire de Rubengeri, District de Ruanda

condamné par le Tribunal de Police de Rubengeri en date du 18/4/52

à 15 jours de servitude pénale principale;

à 10 jours de servitude pénale subsidiaire, faute de payer l'amende de 50 frs

dans le délai de 15 jours;

à 1 jour de contrainte par corps à défaut de payer la somme de 21 frs

montant des frais du procès, dans le délai de 15 jours

A Rubengeri, le 18/4/1952

Le Juge de Police,

Arrêté le 18/4/52

N° R. E. 5672